PORT AUTONOME
DE COTONOU

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS (DMP)

MARCHE DE SERVICES

PROCES VERBAL D'INFRUCTUOSITE REVU
Avis n°17/2025/PAC/DG/DMP/SPMP/SAP du 01/04/2025

ACCORD CADRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION XDR DE SURVEILLANCE ET DE REPONSE AUX MENACES

Source de financement: Budget Autonome

Gestion: 2025

Imputation budgétaire : 213100

SEPTEMBRE 2025

BP 927 Boulevard de la Marina, Cotonou - Bénin
+229 21 31 52 80 contact@pac.bj
www.portcotonou.com

Procès–verbal d'infructuosité

Objet : Dossier d'Appel à Concurrence N° F_DSI_102726 relatif à l'accord cadre pour la mise en place d'une solution XDR de surveillance et de réponse aux menaces.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert (AOO).

À la suite du procès-verbal de la DCMP, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres, s'est réunie pour procéder à la réévaluation et pour prononcer l'infructuosité du marché relatif à l'avis cité en objet le 18 septembre 2025 à 16h 06 mn dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 076/2025/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 28 avril 2025, les personnes ci-après :

- Présidente : A. F. Cynthia Claude AVOCETIEN C/DPMP ;
- Rapporteur : S. Périclès DAGBA, SPM/DMP ;
- Membre :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
DSI	Symphorien DOFFON	Rpt/DSI	**NEANT**

Les résultats d'analyse détaillée de l'offre se présente dans le tableau de synthèse ci-après :

Lot Unique	**Intitulé :** Accord cadre pour la mise en place d'une solution XDR de surveillance et de réponse aux menaces.
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offre Ouvert
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**BE N° 297/2025/PAC/DG/DCMP/SA du 25/03/ 2025**

Soumissionnaires	
• MAPCOM TECHNOLOGIES • SECURE BUSINESS SOLUTION • VINCI ENERGIES BENIN • QUANTUM TECHNOLOGY • GROUPEMENT CYBAS/CYBASTION	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
MAPCOM TECHNOLOGIES	**Offre non-conforme** Le soumissionnaire **MAPCOM TECHNOLOGIES** a fourni un programme d'activité qui ne prend pas en compte toutes les activités du marché. De plus, le programme d'activité ne décrit pas les aspects techniques de la mission. Il ressort de cette analyse que le programme d'activité est non conforme.
SECURE BUSINESS SOLUTION	**Offre non-conforme** Le chèque fourni dans l'offre du soumissionnaire est délivré par **SUZAMMEN VISION (BIO YERIMA NADEGE)** qui ne présente aucun lien prouvé avec « **SECURE BUSINESS SOLUTION** ». Il ressort donc que le document présenté dans l'offre du soumissionnaire pour justifier de sa garantie n'est pas conforme aux dispositions de la DAO
VINCI ENERGIES BENIN	**Offre non-recevable** A l'ouverture de l'enveloppe extérieure, la COE a constaté la présence d'une enveloppe unique.
QUANTUM TECHNOLOGY	**Offre non-recevable** La COE a constaté sur l'enveloppe extérieure l'ajout des mentions ci-après : - Attention : Monsieur Félix Dieudonné ADAHE VIGBE (Directeur des Marchés Publics)

	- Adresse : Bureau 111, situé au Rez de Chaussée du Bâtiment de la Direction des Marchés Publics au Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina. - Boîte Postale : 01 BP 927 Cotonou (République du Bénin).
GROUPEMENT CYBAS/CYBASTION	**Offre non-recevable** • **Respect du contenu de l'enveloppe extérieure**, la COE a constaté : - La présence d'une enveloppe « ORIGINAL », d'une enveloppe « COPIE » ; - La lettre de déclaration de garantie d'offre, une enveloppe ouverte comportant le formulaire de renseignements sur le candidat et ses annexes ; • **Présentation des enveloppes intérieures**, la COE a constaté : - La présence d'une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » et une enveloppe portant la mention « COPIE » non adressée à l'Autorité Contractante ; - L'ajout de la mention «NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET l'HEURE FIXEE POUR L'OUVERTURE DES PLIS ».

Attributaire		
Nom	**Néant**	
Montant proposé	**Néant**	
Montant évalué (corrigé)	**Néant**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Accord cadre pour la mise en place d'une solution XDR de surveillance et de réponse aux menaces.	
Prix	Néant	-
Délai d'exécution	Néant	-
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	-

8 19

Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	-
Autres	Néant	-

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation propose que la présente procédure relative à l'accord cadre pour la mise en place d'une solution XDR de surveillance et de réponse aux menaces soit déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 71 du Code des Marchés publics en vigueur au Bénin.

La Présidente a clôturé la séance à 15 heures 51 minutes.

Fait à Cotonou le, 18 septembre 2025

Ont signé :

La Présidente

A. F. Cynthia AVOCETIEN
DPM pi

Le Rapporteur

S. Périclès DAGBA
SPM/PAC

Le membre

Symphorien DOFFON
Rpt/DSI